



Cet outil d'apprentissage en ligne vise à aider les fournisseurs de soins primaires (FSP) à saisir l'importance et la magnitude de la crise des opioïdes, à réfléchir à leurs habitudes en matière de prescription et à relever les domaines à améliorer, en plus de présenter des outils et des stratégies pour améliorer la sécurité et faciliter la prescription d'opioïdes et le sevrage progressif.

Public cible

Fournisseurs de soins primaires dans le Nord de l'Ontario.

Objectifs d'apprentissage

1. Saisir l'importance grandissante et la magnitude de la crise des opioïdes, et son rapport avec votre exercice. (*Expert/promoteur de la santé*)
2. Relever les points forts et les faiblesses de vos modèles de prescription ainsi que les domaines dans lesquels apporter des changements ou des améliorations. (*Expert/communicateur/collaborateur*)
3. Utiliser des outils et des stratégies qui amélioreront la sécurité et faciliteront la prescription d'opioïdes et le sevrage. (*Expert/communicateur*)

Programme d'études

- Module d'apprentissage en ligne asynchrone (*jusqu'à deux heures*).
- Communauté d'exercice (CE) : groupes fermés de quatre à huit participants (*jusqu'à quatre ateliers de deux heures chacun par groupe*).

Vue d'ensemble

Module d'apprentissage en ligne	Objectifs d'apprentissage
Section 1 : Crise des opioïdes EN LIGNE	<ul style="list-style-type: none"> • Relever les divers facteurs qui contribuent à la crise actuelle des opioïdes. • Utiliser l' <i>Ontario Prescription Opioid Tool</i> pour comprendre comment d'autres FSP de l'Ontario prescrivent des opioïdes. • Évaluer les modèles personnels actuels de prescription à partir du rapport <i>Mapratique : Soins primaires</i> ainsi que leur incidence sur les patients des FSP et l'exercice de la profession.
Section 2 : Prescription sécuritaire des opioïdes EN LIGNE	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le bien-fondé et les risques d'une thérapie aux opioïdes pour soulager la douleur aiguë ou chronique non cancéreuse. • Utiliser des stratégies clés de prescription d'opioïdes pour soulager la douleur aiguë ou chronique non cancéreuse. • Évaluer les recommandations de <i>Prescrire des opioïdes avec soin</i> qui guident la prescription sécuritaire d'opioïdes pour soulager la douleur à court ou à long terme non cancéreuse.

<p>Section 3 : Sevrage des opioïdes</p> <p>EN LIGNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer si les patients qui prennent des doses élevées d'opioïdes (> 90 mg EM) pour la douleur non cancéreuse sont des candidats au sevrage assisté par un médecin. • Utiliser le modèle de sevrage progressif des opioïdes pour dresser (<i>Opioid Tapering</i>) et adapter des plans de sevrage en fonction des besoins changeants des patients. • Évaluer des stratégies clés de sevrage progressif des opioïdes utilisés pour soulager la douleur chronique non cancéreuse.
Communauté d'exercice	
<p>Atelier(s) pour la communauté d'exercice</p> <p>WEBEX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes fermés dans lesquels des FSP peuvent présenter des cas difficiles. • Occasion de recevoir du soutien de l'animateur et d'autres FSP. • Discuter d'obstacles et réfléchir à des stratégies. • Doivent être suivis au complet pour obtenir les crédits d'études de niveau élevé du Collège des médecins de famille du Canada.

Points saillants

- Obtenez des crédits de DPC gratuits
- Offre toujours une perspective nordique
- Vise à aborder les obstacles et à apporter des suggestions pour gérer ces obstacles
- Inclut des vidéos montrant un expert, un médecin de famille et une personne qui a vécu une expérience
- Présente des études de cas, y compris une étude de cas autochtone
- Encourage les médecins à s'abonner au rapport *Mapratique : Soins primaires* et à y réfléchir afin de promouvoir le changement

Agrément/certification

Module seulement : Ce programme d'apprentissage en groupe apportant un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada et a été agréé par le Bureau d'éducation permanente et de perfectionnement professionnel de l'École de médecine du Nord de l'Ontario pour apporter jusqu'à deux crédits Mainpro+.

Module et au moins une CE : Ce programme d'autoapprentissage apportant trois crédits par heure a été agréé par le Collège des médecins de famille du Canada pour apporter jusqu'à 30 crédits Mainpro+.

Cette activité est un programme d'autoévaluation agréé (section 3) défini par le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, et a été approuvé par le Bureau d'éducation permanente et de perfectionnement professionnel de l'École de médecine du Nord de l'Ontario. Vous pouvez demander un maximum de 10 heures (les crédits sont calculés automatiquement).

Pour obtenir d'autres renseignements ou vous inscrire

Écrivez-nous à cepd@nosm.ca ou visitez notre site Web à www.nosm.ca/cepd.